

La révolution industrielle en Morbihan (1820-1930)

Questionnaire



MORBIHAN

THÈME 1

LES DÉBUTS DE L'INDUSTRIALISATION DANS LE DÉPARTEMENT



DOCUMENT 1

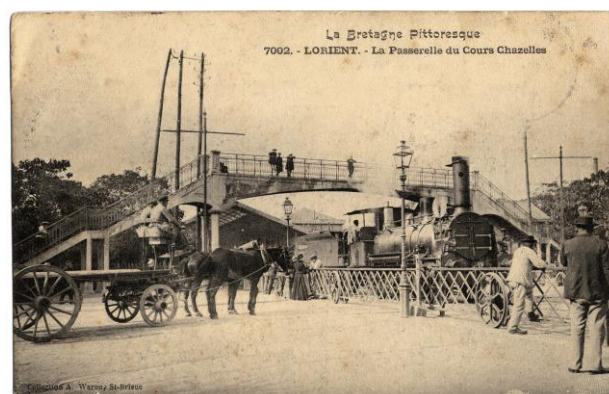
Carte postale du train passant sur le pont de La Roche-Bernard.

Archives départementales du Morbihan, 9 Fi La Roche-Bernard

DOCUMENT 2

Carte postale d'une passerelle au-dessus de la voie de chemin de fer à Lorient.

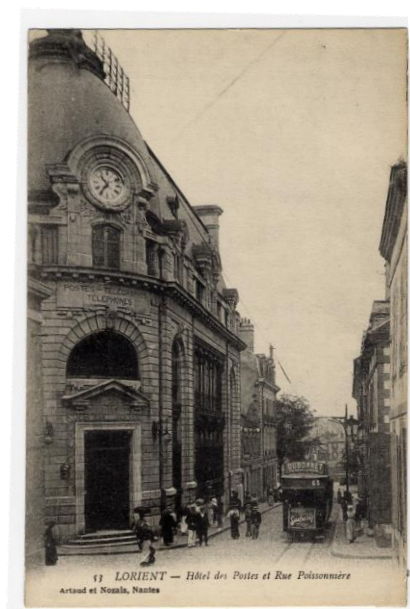
Archives départementales du Morbihan, 9 Fi Lorient



DOCUMENT 3

Carte postale de l'hôtel des postes à Lorient.

Archives départementales du Morbihan, 9 Fi Lorient



- Pour chacune des trois images, décris les éléments qui rendent compte de progrès techniques et technologiques, visibles dans le département.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



DOCUMENT 4

Carte générale des ponts et chemins de fer en Bretagne.

Archives départementales du Morbihan, S 328.

- Que peux-tu dire sur le réseau du chemin de fer dans le département au début du 20^e siècle ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DOCUMENT 5

Extrait de la lettre des sieurs veuve Hébert et Besne au comte de Chazelles, préfet du département du Morbihan. 25 mai 1825.

Archives départementales du Morbihan, S 490

A Monsieur Le Comte de Chazelles
Préfet du Département du Morbihan

Monsieur le Préfet

Les sieurs Veuve Hébert & Besne négocians
Demeurans à Lorient, ont l'honneur de vous exposer
qu'ils possèdent dans l'arrondissement de cette ville
commune de Hambout, une très belle propriété nommée
la Forge, consistant en Edifices étendus propres à y établir
des Usines, & en terres entourant ces Edifices; le tout d'un
seul tenant, & formant un parc parfaitement isolé
demeure. que la situation, heureuse de cette
propriété sur la Rive gauche du Blavet à un quart
de lieue de la ville d'Hambout et dans les Edifices
sans parfaitement isolés, leur a fait concevoir le projet
d'y établir une Usine pour la fabrication des fers
de toute espèce au laminoir & au marteau.

Cette Usine se composera

de Atelier

D'une machine à Vapeur de la force de seize chevaux
qui donnera le mouvement à un gros marteau

➤ À qui est adressé ce courrier ? De quand date-t-il ?

.....

.....

.....

➤ Sur quelle commune est située la propriété des sieurs Hébert et Besné ?

.....

.....

.....

➤ Que veulent-ils faire construire sur cette propriété ?

.....

.....

.....

➤ Que doit-il y être produit ? Par quel moyen la production sera-t-elle acheminée ?

.....

.....

.....

➤ À qui est destinée la production ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

DOCUMENT 6

Plan-coupe des « forges de la Joye ». 28 mars 1826.

Archives départementales du Morbihan, S 490

➤ Quels éléments indiquent qu'il s'agit d'une usine moderne pour l'époque ?

.....

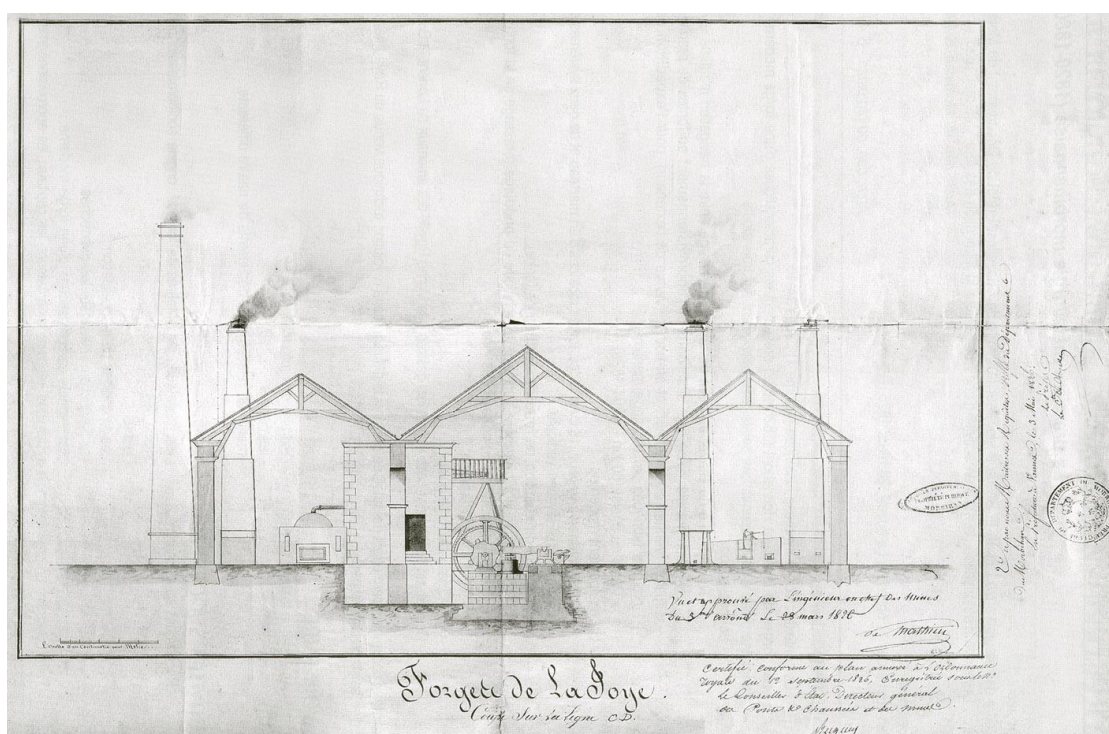
.....

.....

.....

.....

.....

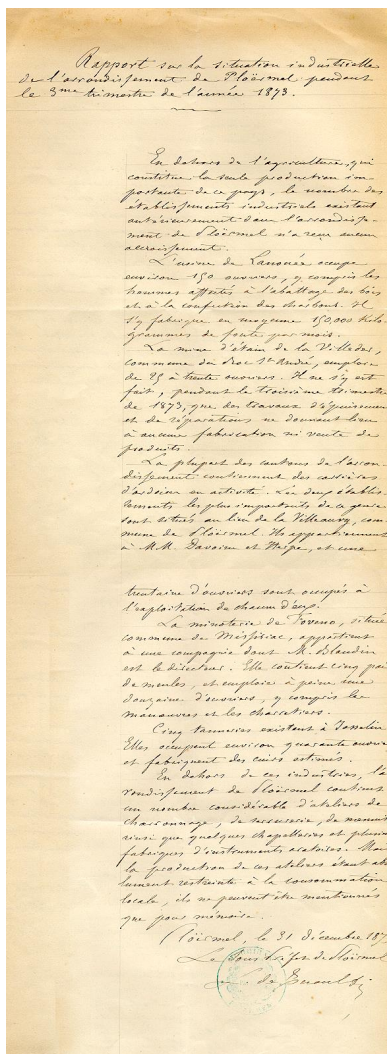


DOCUMENT 7

Rapport sur la situation industrielle de l'arrondissement de Ploërmel pendant le troisième trimestre de l'année 1873.

Archives départementales du Morbihan, 6 M 958

➤ Indique l'auteur et la date du document.



➤ Quelles sont les deux principales ressources économiques de l'arrondissement ?

- À partir du document 7, cite 3 exemples te permettant de remplir le tableau ci-dessous.

Quels types d'industries peut-on trouver dans l'arrondissement de Ploërmel ?	Que produisent ces industries ?	Combien d'hommes y travaillent ?

- À ton avis s'agit-il de grosses industries ? Quels éléments te l'indiquent ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DOCUMENT 8

Tableau sur la répartition des travailleurs par type d'industries dans le département. 14 août 1883. Archives départementales du Morbihan, 6 M 1056.

	Hommes	Femmes	Filles mineures	Enfants	Total d'entreprises	Nombre	Moyennes
Conserve alimentaire	208	1638	359	175	2380	25	95,2
Métallurgie	698	62	8	143	911	19	47,94
Minoterie	222	4	-	27	253	51	4,96
Brasserie-Distillerie	64	2	-	4	70	6	11,66
Industrie textile	32	139	69	5	245	24	10,2
Tannerie	208	3	-	5	216	23	9,39
Cordonnerie	87	-	-	21	108	54	2
Bourrellerie	31	-	-	11	42	15	2,8
Poterie	33	120	13	3	169	3	56,33
Briqueterie	28	8	-	11	47	6	7,83
Scierie	48	-	-	-	48	7	6,85
Chandelle	18	-	-	-	18	5	3,6
Carrière, mine	94	-	-	12	106	9	11,77
Construction de bateaux	76	-	-	2	78	3	26
Corderie	15	1	-	9	25	5	5
Batellerie	40	-	-	-	40	4	10
Papeterie	50	25	-	-	75	-	-
Imprimerie	63	-	-	19	82	157	15,7
Usine à gaz	48	-	-	-	48	6	8
Totaux	2063	2002	449	447	4961	275	18,04

d'après "Etat des manufactures, usines, établissements et ateliers industriels", 14 août 1883 - Arch. dép. du Morbihan, 6 M 1056

➤ Quelle industrie emploie le plus grand nombre de travailleurs masculins ?

.....

.....

.....

➤ Quelle industrie emploie le plus grand nombre de femmes et d'enfants ?

.....

.....

.....

DOCUMENT 9

Tableau sur la répartition des travailleurs par type d'industries et par villes. 14 août 1883. Archives départementales du Morbihan, 6 M 1056.

	Conserverie alimentaire		Métallurgie		Minoterie		Industrie textile		Tannerie		Poterie		Papeterie Imprimerie		Carrière mine		Cordonnerie	
	Ent.	Eff.	Ent.	Eff.	Ent.	Eff.	Ent.	Eff.	Ent.	Eff.	Ent.	Eff.	Ent.	Eff.	Ent.	Eff.	Ent.	Eff.
Lorient	4	799	10	115	-	-	7	131	-	-	-	-	3	40	-	-	-	-
Vannes	-	-	3	84	3	31	-	-	2	49	-	-	3	31	-	-	21	21
Pontivy	-	-	-	-	5	42	2	4	3	65	-	-	-	-	-	-	-	-
Auray	-	-	-	-	1	4	2	4	4	20	-	-	-	-	-	-	-	-
Inzinzac	-	-	2	699	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hennebont	-	-	1	5	2	16	-	-	4	29	1	40	1	4	-	-	-	-
Port-Louis	8	656	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ploermel	-	-	1	2	3	19	-	-	-	-	-	-	2	7	2	50	10	26
Josselin	-	-	1	2	1	7	2	5	4	20	-	-	-	-	-	-	4	19
Malestroit	-	-	-	-	2	20	2	4	4	25	-	-	-	-	-	-	3	17
Locminé	-	-	-	-	-	-	2	5	2	8	-	-	-	-	-	-	11	11
Port-Philippe	3	207	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Le Palais	10	718	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Jean-la-Poterie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	112	-	-	-	-	-	-	-	-
Melrand / Saint-Rivalain	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	75	-	-	-	-

- Quelles villes ont le plus grand nombre de travailleurs dans l'industrie de la conservation alimentaire ?

.....

.....

.....

- À ton avis quelle sorte de conserverie est produite dans ces villes ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

- À l'aide des informations du tableau, entoure la bonne réponse :

La conserverie alimentaire n'est pas très importante dans le département.

La conserverie alimentaire est une industrie majeure du département.

La conserverie alimentaire n'est pas ni plus, ni moins importante que les autres industries du département.

THÈME 2

LES ENFANTS, MOTEURS DE LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE ?

DOCUMENT 10

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Quiberon. 8 juin 1883. Archives départementales du Morbihan, 10 M 7.

- Qui est l'auteur de ce courrier ?

.....

.....

.....

.....

.....

- Quelle est l'autorisation demandée dans cette lettre ?

.....

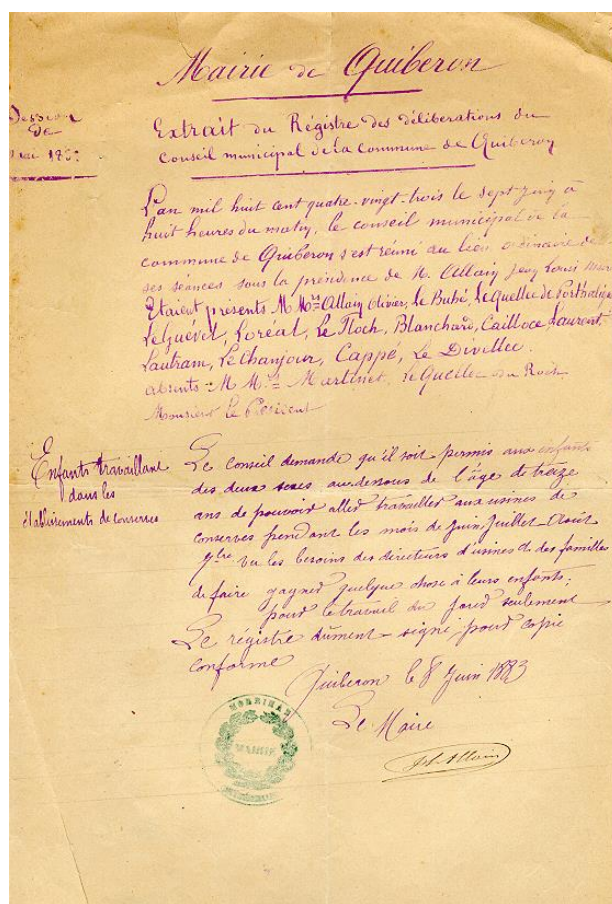
.....

.....

.....

.....

.....



- Qui est à l'origine de cette demande d'autorisation ?

.....

.....

.....

.....

Archives départementales du Morbihan, 10 M 7.

MINISTÈRE
de l'Agriculture et du Commerce

TRAVAIL DES ENFANTS
ET DES FILLES MINEURES
employées dans l'industrie

INSCRIPTION DIVISIONNAIRE
9^e CIRCONSCRIPTION

Sartre, Maronne, Haut-Villain,
Côte-du-Nord, Finistère,
Morbihan, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire

RÉSIDENCE : NANTES

Délibération du Conseil
Municipal de Quiberon
du 26 travail de l'enfant

Notes, le 10 Juin 1888

CHRISTIAN
-2 JUIL 1888

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, en
communication, le 10 Cⁱ, copie d'une délibération
du Conseil municipal de Quiberon, relative aux
travails de l'enfant dans les fabriques et confections de
dentelles, et me demandant mon avis.

Ce à qui me demandant je me suis refusé à
le travail de l'enfant de moins de 12 ans dans
les fabriques et confections.

Quant à ceux de 12 à 15 ans, n'ayant pas
le certificat d'instruction primaire prescrit par
l'article 9 de la loi du 19 mai 1874, j'en tolère
seulement les premières, pendant la journée entière.
En raison, s'il est établi qu'ils ont fréquenté l'école
pendant tout l'hiver. La congrégation de la Sainte
à leur, en effet, un grand parti, pendant les vacances
d'été, et c'est ce qui me dispense d'être bien
sévère sur ce qui touche au travail à demi-jour.
Je dois, d'ailleurs, autoriser par mon
Ministère le Commerce, à tolérer dans la même
congrégation pendant le mois de la Semaine de travail
de 12 à 15 ans et de plus, même de moins de 12 ans
aux travaux qu'il est indispensable d'effectuer,
immédiatement, pour assurer la conservation de la
Maison de la Préfecture de Morbihan, de L.
Vannes.

➤ Quelle est la réponse de l'inspecteur à la demande du conseil municipal de Quiberon ?

➤ Le courrier informe que les enfants de plus de 12 ans n'ayant pas le certificat d'étude sont autorisés à aller travailler à l'usine mais sous certaines conditions. Quelles sont ces conditions ?

➤ Que tolère le ministère de l'Intérieur concernant le travail des enfants de 12 à 16 ans et des filles de moins de 21 ans ? Pourquoi ?

➤ Selon toi, quel est l'intérêt de faire travailler des enfants ?

.....

.....

.....

.....

DOCUMENT 12

Tableau synthétique des grandes étapes de la législation française sur le travail des mineurs.

	1841	1874	1892
Etablissements concernés	« manufactures , usines , ateliers à moteur continu et (...) leurs dépendances » et « toute fabrique occupant plus de 20 ouvriers réunis en atelier »	« manufactures , fabriques , usines , mines , chantiers et ateliers »	« usines , manufactures , mines , chantiers , ateliers et leurs dépendances » , y compris les établissements d'enseignement professionnel et de bienfaisance
Horaires de travail	☐ 8 heures de 8 à 12 ans ☐ 12 heures de 12 à 16 ans	☐ 6 heures de 10 à 12 ans	☐ 10 heures de 13 à 16 ans ☐ 11 heures de 16 à 18 ans ☐ 11 heures pour les filles de plus de 18 ans ☐ 11 heures pour les femmes
Travail le dimanche et les jours fériés	interdit avant 16 ans	interdit avant 16 ans et aux filles mineures (exception pour les usines à feu continu)	un jour de repos hebdomadaire obligatoire
Travail de nuit	interdit avant 13 ans	interdit avant 16 ans et pour les jeunes filles de 16 à 21 ans (seulement dans les usines et manufactures)	interdit avant 18 ans , aux filles mineures et aux femmes
Obligations scolaires	jusqu'à 12 ans	jusqu'à 12 ans	scolarité obligatoire de 6 à 13 ans (loi Ferry)
Inspections et sanctions	☐ inspecteurs qui sont en fait des notables bénévoles ☐ amendes	☐ inspecteurs nommés et rétribués par l'Etat ☐ amendes	☐ inspecteurs du travail : fonctionnaires recrutés par concours ☐ amendes

➤ Observe le tableau. À partir de quel âge un enfant pouvait-il travailler en 1841?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

➤ Quelle loi va améliorer la condition des enfants-ouvriers ? De quand date-elle ?

.....

.....

.....

➤ Pourquoi cette loi va-t-elle améliorer l'éducation des enfants ?

.....

.....

.....

.....

THÈME 3

TABLEAU SOCIAL DE LA REVOLUTION INDUSTRIELLE DANS LE MORBIHAN

DOCUMENT 13

Extrait d'une « monographie agricole du Morbihan » (J. Kuntz).

Archives départementales du Morbihan, 7 M 243.

Le nombre des repas est de trois en hiver et de 5 en été.

Le matin au lever: café noir

à 9 heures: de la mi-mars à la mi-octobre (soupe et casse/croute souvent pris aux champs composé de pain et de lard ou de beurre et d'un litre de cidre ou dans l'assainiee.

A midi: Soupe aux légumes: viande (de porc salé et parfois de boucherie (pommes de terre) beurre et cidre à volonté rarement un dessert.

A 17 heures - de la mi-mars à la mi-octobre "beurrée et cidre complète parfois par une salade et dans les bonnes fermes par du porc cuit.

A 20 heures - Soupe aux légumes plat de viande, de poisson ou de légumes, beurre et cidre à volonté, lait caillé et galettes de sarrasin parfois.

Signalons que dans le Morbihan on mange du beurre à tous les repas et avec tous les plats. La nourriture est simple mais meilleure et plus variée qu'à la fin du siècle dernier où lait caillé, bouillie de sarrasin; pommes de terre, pain de seigle et galettes constituaient le fond des repas. De plus en plus rares sont les fermes où on cuit le pain, mais par contre on n'oublie jamais de distiller les lies de cidre pour faire une eau-de-vie que personne ne dédaigne.

De gros progrès restent à faire en matière d'alimentation. Souvent l'absence de jardins portant de légumes autres que les pommes de terre et les choux ne permet pas de varier les menus. La fréquentation de l'école ménagère s'impose pour toutes les jeunes filles de nos campagnes.

L'exode rural

L'exode rural est un fait et il ne faut pas s'en dissimuler la gravité. La diminution de la population dans le département depuis 1921 est beaucoup plus due à l'exode rural qu'à une diminution dans la natalité qui demeure égale à 25 par mille en moyenne. depuis une vingtaine d'années. Aux causes de cet exode rural souvent et longuement étudiées: service militaire dans de grandes villes de garnison: ou de multiples distractions sont à portée de la main; enseignement primaire parfois mal adapté, nouvelles lois sociales (loi de 8 heures, repos hebdomadaire) recherche de fonctions donnant droit à la retraite, amour de l'uniforme et du galon etc... etc... s'ajoute pour le Morbihan l'attrait de la mer pour les hommes et la recherche de bonnes par les villageois et en particulier par les Patisiennes, les bretonnes ayant toujours passé pour des personnes peut être pas très soigneuses mais très dévouées.

- Selon l'auteur, quels progrès restent à faire en matière d'alimentation dans le département ?

.....

.....

.....

.....

.....

- Selon l'auteur du texte, quel phénomène social pose problème au département ?

.....

.....

.....

.....

.....

- Dans le Morbihan, ce phénomène s'accroît à cause de deux situations particulières, peux-tu les identifier ?

.....

.....

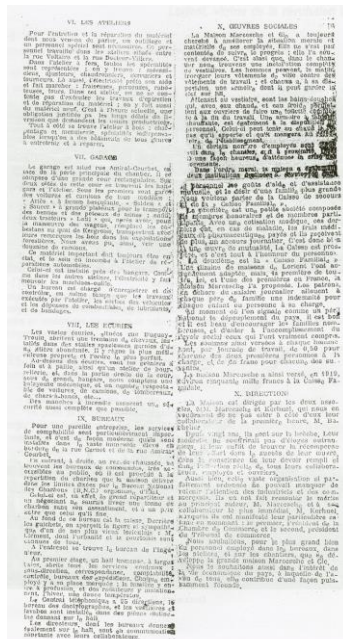
.....

.....

.....

DOCUMENT 14

« Les charbonnages Marcesche & cie », extrait du *Nouvelliste du Morbihan*.
12 décembre 1920.



➤ Quelles installations matérielles améliorent les conditions de travail des ouvriers ?

- Nomme les œuvres sociales mises en place par l'entreprise Marcesche & cie.
Quelles sont leurs fonctions ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DOCUMENT 15

Extrait de la lettre du syndicat métallurgique du canton d'Hennebont au ministre de l'Intérieur ». 4 août 1903. Archives départementales du Morbihan, M 4512.

- Identifie l'auteur de la lettre, son destinataire et la date du document.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Que réclame l'auteur de la lettre ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Quels sont les arguments de la direction des forges d'Hennebont pour refuser cette demande ?

.....

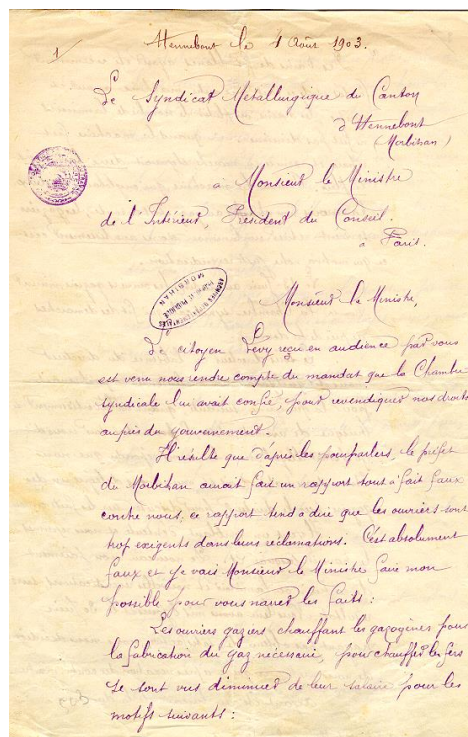
.....

.....

.....

.....

.....



- Dans la lettre l'auteur aborde la situation d'un manoeuvre et celle d'un contremaître. Compare les deux situations.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Grâce à cette comparaison que peux-tu en déduire sur les arguments du patron ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

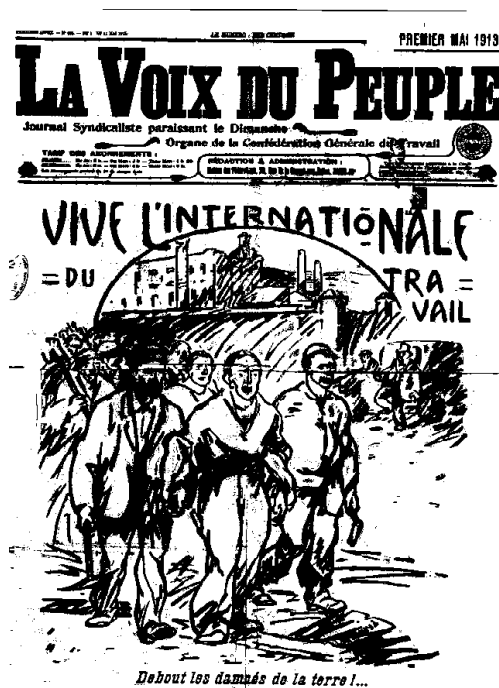
.....

.....

DOCUMENT 16

Illustration extraite du journal *La voix du peuple*. 1^{er} janvier 1913.

Archives départementales du Morbihan, M 4512.



- Décris les éléments visuels de l'image.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Observe le message en bas de l'image : « Debout les damnés ». D'après toi, à qui s'adresse cette image ?

.....

.....

.....

.....

- Le titre mentionne « Vive l'internationale ». Sais-tu à quel parti politique le mot « international » fait-il référence ?

.....

.....

.....

.....